

Strasbourg, le 29 septembre 2017

## **Signature d'une charte de partenariat La Ville de Strasbourg et Voies navigables de France s'engagent à construire ensemble la ville fluviale européenne**

**C'est au cœur des institutions européennes, dans l'enceinte de l'Unité territoriale Centre Alsace de la direction territoriale Strasbourg de Voies navigables de France (VNF), que Roland Ries, maire de Strasbourg et Thierry Guimbaud, directeur général de VNF, signent aujourd'hui la charte partenariale sur l'usage du domaine fluvial à Strasbourg.**

Depuis près de deux ans, la Ville de Strasbourg et VNF, gestionnaire du domaine public fluvial, ont engagé un travail de collaboration pour élaborer une charte de partenariat pour la valorisation et le développement de la voie d'eau à Strasbourg. L'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS), la SPL Deux-Rives Strasbourg, la SERS, CUS Habitat, Habitation moderne et l'Office de tourisme de Strasbourg et sa région ont été associés à la cosignature de cette charte.

Ce document a pour objectif d'intégrer la dimension fluviale dans les politiques publiques de la collectivité et permettre aux populations de retrouver des relations privilégiées avec l'eau, omniprésente à Strasbourg.

### **DES AMBITIONS PARTAGÉES**

Cette charte affirme l'ambition partagée d'une nouvelle gouvernance innovante pour Strasbourg, ville fluviale européenne. Elle porte sur la reconstitution d'usages et de liens historiques entre la ville et le Rhin, l'Ill canalisée, les bassins du port et les autres canaux, mais aussi sur les valorisations patrimoniales, économiques, touristiques et environnementales des voies fluviales. Chaque enjeu ou thématique abordé par la charte fera l'objet de plans d'actions et de conventionnements précis pour une action opérationnelle concertée, encadrée par un schéma général d'utilité et d'usages de la voie d'eau et de ses abords dont l'élaboration est déjà amorcée avec l'ADEUS.

Pour permettre aux habitants de recréer du lien avec l'eau, la charte met également l'accent sur l'émergence des nouveaux usages de la voie d'eau à Strasbourg avec le développement d'activités logistiques, ludiques, sportives, culturelles et touristiques dans les lieux en bordure de canaux et rivières en capacité de les accueillir, par exemple par un recours plus fréquent à une clause environnementale logistique voie d'eau dans les marchés publics ou par la réintroduction de la baignade urbaine.

Plus largement, ce partenariat contribue et renforce le rayonnement global de Strasbourg.

### **DES ACTIONS CONCRÈTES**

La nouvelle halte fluviale du Wacken et la perspective d'une plate-forme logistique quai des Pêcheurs pour le chantier d'aménagement des quais Sud de la Grande Île sont des exemples concrets du rapprochement opérationnel entre les deux partenaires. L'embarcadère répond au souhait commun de développer et de pérenniser l'accueil de bateaux de plaisance et de bateaux à passagers. La constitution de plateformes logistiques favorise le transfert modal au profit de la voie d'eau pour l'acheminement des matériaux et matériels de chantier au centre de Strasbourg et/ou au Port autonome de Strasbourg.



### **CONTACTS PRESSE**

**VNF- Strasbourg**

**Laure MAUNY**

Responsable communication

Tél : 06 78 37 69 24 / Email : laure.mauny@vnf.fr

**Ville de Strasbourg**

**Anne RAGEOT**

Attachée de presse

Tél : 03 68 98 68 70 / Email : anne.rageot@strasbourg.eu